

# TROUSSE A OUTILS POUR LES PREMIERS PAS EN TANT QU'ENSEIGNANT CONTRACTUEL EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

## 1. DEVENIR ENSEIGNANT CELA SE PREPARE :

### Avant la première heure de cours :

- Prendre connaissance de l'établissement : l'équipe éducative avec laquelle on va travailler, le règlement intérieur, les horaires précis, la gestion mouvements des élèves, la gestion des retards et des absences, les locaux et le matériel disponible pour enseigner ...
- Se procurer les « outils » indispensables : listes d'élèves, manuels scolaires utilisés dans l'établissement, codes pour la photocopieuse ou l'accès au réseau informatique, clés, identifiants et code d'accès au Mon Bureau Numérique (cahiers de textes numériques des classes, communication des résultats des évaluations)
- Préparer son premier cours :  
En cas d'affectation à l'année : prendre connaissance des programmations établies par les enseignants de SVT de l'établissement  
En cas de remplacement en cours d'année : à partir du cahier de textes des classes, ou du contact avec l'équipe pédagogique, identifier les chapitres en cours dans les différentes classes, pour suivre la progression commencée.

Dans tous les cas, la préparation de la séance, comporte l'élaboration du scénario pédagogique et l'organisation de la séance, ce qui va être écrit au tableau ou vidéoprojeté, ce que les élèves vont faire, ce qu'ils conserveront dans leurs cahiers...) avec un minutage précis.

Le jour du premier cours : arriver en avance pour préparer (et tester) le matériel avant l'entrée des élèves dans la salle.

## 2. ETRE ENSEIGNANT C'EST SAVOIR GERER UN GROUPE D'ADOLESCENTS :

**Une bonne maîtrise de la classe** est indispensable pour pouvoir enseigner. Le professeur doit, avant tout, établir un climat de respect et de confiance mutuels. L'enseignant se doit d'agir en adulte responsable. Il fixe les règles de vie de la classe ; les applique (ponctualité par exemple) et les fait respecter.

Les premières séances sont primordiales pour installer de bons rapports durables ! Dès la première rencontre : **il faut savoir être ferme, juste, enthousiaste et à l'écoute.**

Une des clés d'une ambiance de classe studieuse et sereine est la conception d'une séance motivante.

## 3. ENSEIGNER LES SVT C'EST :

### • FAIRE ACQUERIR DES **CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

Les connaissances et compétences à faire acquérir sont inscrites dans les programmes, publiés dans les « BO » (bulletins officiels de l'éducation nationale) qui sont téléchargeables sur le site « Eduscol »

Collège : Cycle 3 (6<sup>ème</sup>) et 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=94708](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708)

Consulter aussi les ressources pour faire la classe : cycle 3 : <http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid99686/ressources-svt-c4.html>

Lycée : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>

Un professeur de SVT peut enseigner les disciplines suivantes :

En 6<sup>ème</sup> : Sciences et technologie

De la 5<sup>ème</sup> à la Terminale : SVT

En 1<sup>ère</sup> et Terminale : Enseignement Scientifique

L'élève n'est jamais passif, il construit son savoir au cours d'activités où il travaille en autonomie (seul ou en groupe). Chaque activité a pour but de travailler une ou des compétences tout en induisant la découverte de connaissances permettant de répondre à la question scientifique. (Exemples en 6<sup>ème</sup> : Observer des graines ou des fruits afin d'identifier la structure permettant le déplacement). Les programmes officiels (BO) énoncent les compétences à faire acquérir.

Chaque séance comporte ainsi des moments collectifs (par exemple pour présenter la question scientifique qui motive les activités, la mise en commun, l'établissement d'un bilan à l'issue des travaux ...) et des moments de travail en autonomie, seul ou en groupe.

### • **EVALUER LES ELEVES (SEULE L'EVALUATION A L'ISSUE DES APPRENTISSAGES EST ABORDEE ICI)**

L'évaluation des élèves porte sur les connaissances et sur les compétences du programme.

Le contenu de l'évaluation doit être en adéquation avec les apprentissages réalisés au préalable.

Les élèves sont toujours informés avant la séance de l'évaluation à venir.

La durée des évaluations bilans varie selon les niveaux d'enseignement (de 15 min en 6<sup>ème</sup> à maximum 2h en spécialité SVT en Terminale).

Un minimum de 3 évaluations par trimestre est nécessaire.

Les évaluations des gestes techniques (observer au microscope, suivre un protocole ...) sont réalisées au cours des activités.

#### 4. **UN COURS DE SVT N'EST PAS UN COURS MAGISTRAL DE TYPE UNIVERSITAIRE !**

L'enseignant amène les élèves à se poser des questions scientifiques : la classe cherche ensuite à les résoudre grâce aux activités mises en œuvre.

(Exemple en 6<sup>ème</sup> : Comment expliquer la présence d'un pissenlit au milieu d'une pelouse ?

Exemple en Seconde : Comment se propagent les maladies infectieuses ?)

- Le cours proposé suit un plan scientifique logique, bien explicité aux élèves et apparent dans les cahiers/classeurs. (Attention à bien adapter le niveau de formulation aux élèves !)
- Les supports d'activité choisis sont diversifiés et motivants : le réel, le concret en priorité, les outils numériques (logiciels pédagogiques, courts extraits vidéo ...), des documents ciblés du manuel scolaire de l'élève. Tout document photocopié est sourcé.

#### **Des ressources pour les enseignants :**

Le serveur académique « SVT-Lorraine », <https://sites.ac-nancy-metz.fr/svt/> comporte des ressources validées et régulièrement mises à jour

Les programmes ainsi que de nombreuses ressources pédagogiques sont accessibles sur Eduscol et les sites SVT des différentes académies.

En collège :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SVT/25/7/RA16\\_C4\\_SVT\\_inscr\\_enseig\\_id\\_cles\\_N.D\\_560257.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SVT/25/7/RA16_C4_SVT_inscr_enseig_id_cles_N.D_560257.pdf)

Dès votre première affectation, un courriel professionnel vous sera attribué : [prenom.nom@ac-nancy-metz.fr](mailto:prenom.nom@ac-nancy-metz.fr). Dès sa réception, les courriels personnels n'ont plus à être utilisés.

Vous êtes inscrits automatiquement sur la liste de diffusion des professeurs de SVT de l'académie de Nancy-Metz qui vous informe des actualités dans la discipline. Une consultation régulière de votre courriel professionnel est donc nécessaire.

Parcours magistère (2 h) d'auto-formation accessible avec votre adresse académique : Débuter dans le métier d'enseignant [parcours transversal] : lien d'accès <https://magistere.education.fr/ac-nancy-metz/mod/page/view.php?id=17>

#### **En cas de difficultés ou pour toute question, contacter sans attendre les professeurs chargés de mission :**

[laurence.bablon@ac-nancy-metz.fr](mailto:laurence.bablon@ac-nancy-metz.fr) ; [Dominique.Michaux@ac-nancy-metz.fr](mailto:Dominique.Michaux@ac-nancy-metz.fr) ; [Veronique.Freytag@ac-nancy-metz.fr](mailto:Veronique.Freytag@ac-nancy-metz.fr)  
[Laurence.Lemmer@ac-nancy-metz.fr](mailto:Laurence.Lemmer@ac-nancy-metz.fr) ; [Valérie Toriello <Valerie.Nussbaum@ac-nancy-metz.fr>](mailto:Valerie.Toriello@ac-nancy-metz.fr)